



ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination de l'ancien chemin du Pas-de-l'Echelle sur la commune de Vandoeuvres

du 11 décembre 1970

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le règlement sur la désignation des artères du 2 avril 1968;

vu la délibération de la commune de Vandoeuvres du 16 novembre 1970;

vu le préavis favorable du service des archives de l'Etat du 26 juin 1970,

ARRETE :

Il est donné le nom de

Chemin de Loveré, lieu-dit de la région, pour le chemin anciennement dit du "Pas-de-l'Echelle".

Cette dénomination entrera en vigueur le 1er janvier 1971.

Communiqué à :

Travaux	6 ex
Police	2 ex.
Archives	1 ex.
Sautier	3 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat :

Hallaug